DRH 209-2015 SE/NFS

semitan
Transporter. Progresser. Partager.

Le 17 février 2015

Madame, Monsieur le Délégué Syndical,

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions posées pour la réunion des **Délégués du Personnel du 6 février 2015.**

N°	Question	Réponse
84	**LIGNE 23 :** Direction Haluchère, à l'arrêt « Eraudière » la dépose des usagers se fait sur la pelouse, entre les arbres et par temps de pluie dans la boue... **SUD** vous demande d'envisager une dépose voyageur « au sec » rapidement.	Nous voyons avec Nantes Métropole s'il est possible d'envisager un aménagement.
85	**POSTULAT TPI :** Récemment, un appel à candidature au poste TPI à eu lieu ou il était stipulé qu'il fallait être habilité tramway. Hors, il paraîtrait qu'un candidat retenu n'ait pas d'habilitation tramway. **SUD** vous demande un éclaircissement.	Les postes TPI étant à pourvoir dans le courant du 1er semestre 2015, il a effectivement été décidé d'étudier la candidature d'un agent inscrit à l'habilitation TW ligne 1 actuellement en cours. Cette souplesse a été mise en œuvre uniquement dans ce contexte bien précis et sous la réserve express de l'obtention de l'habilitation avant l'éventuelle prise de poste. A votre demande, nous ne ferons plus cette souplesse.
86	**INCIDENT C3 HAUBANS :** Samedi 17 janvier un conducteur appel le PCC pour signaler 2 motos de cross qui font du rodéo ainsi qu'un groupe de jeunes nombreux à proximité. Le PCC répond qu'il va envoyer la police sur place. 20 minutes plus tard aucune présence policière sur place et surtout aucun appel général du PCC... **SUD** vous demande pourquoi le PCC ne fait pas un appel de ligne systématiquement ?	Nous transmettons une consigne aux régulateurs pour qu'un appel de ligne soit effectué.
87	**CET VERS PERCO :** **SUD** vous demande ou en êtes vous dans la création d'un formulaire qui permettrait de pouvoir transformer des jours stockés sur le CET vers le PERCO ?	Nous n'avons pas encore de formulaire car nous avons un problème lié à la fiscalité. Ce ne sera possible que lorsque nous aurons externalisé le CET.
88	**RADIO TRAM :** **SUD** vous demande s'il est possible d'envisager d'équiper les tramways Bombardier et CAF de la radio comme dans les rames Alstom ?	Ce n'est pas au programme des investissements.
89	**WC COMMERCE :** **SUD** vous demande s'il est possible de faire installer dans chaque WC un dévidoir de papier essuie-mains ? Par avance, merci.	A Commerce nous avons actuellement des WC provisoires qui ne sont pas la propriété de la SEMITAN, il n'est donc pas possible de fixer des dévidoirs de papiers essuie-mains. Le réapprovisionnement en essuie-mains et papier toilette est fait tous les jours lors du passage de l'équipe de nettoyage. Notre prestataire nous a déjà alerté sur la disparition quasiment régulière des rouleaux de papier essuie-mains et toilette et nous a informé que le budget alloué ne suffirait pas si le réapprovisionnement doit se faire plusieurs fois par jour.Il est prévu prochainement l'implantation de sanitaires définitifs, qui nous permettra de fixer les dévidoirs nécessaires.
90	**ACCES PARKING SHX :** **Sud** vous demande que soit étudier la création d'un macaron d'accès au parking du dépôt de St-Herblain pour les véhicules des conducteurs finissant après 22h, afin de faciliter le filtrage des gardiens.	Les conducteurs de nuit bénéficient d'une plaque spécifique, lors des changements éventuels d'affectation il faut transmettre les plaques.

91	**JE N'EN AI QUE POUR 2 MINUTES ! :** Pour lutter contre les stationnements gênants de nombreux automobilistes, des quilles germent un peu partout sur le réseau. Les manœuvres des bus n'en sont que plus difficiles et délicates (porte-à-faux inutilisables). Par ailleurs, les stationnements gênants ne sont pas supprimés mais décalés encore un peu plus vers les voies de circulation. **L'UNSA Semitan** souhaite qu'une réelle politique de « chasse aux incivilités de stationnement » soit menée.	A chaque fois que nous sommes saisis d'un problème de stationnement gênant nous le soumettons à Nantes Métropole, ce qui se produit régulièrement. De plus, avec le nouveau système de verbalisation ANTAI, nous pourrons peut être verbalisé plus facilement.
92	**SI VOUS POUVIEZ AVANCER VERS LE FOND DU BUS... :** Sur la ligne 25, les bus articulés sont remplacés par des bus standards en jour jaune et en jour vert occasionnant des complets régulièrement (avec le mécontentement de la clientèle), l'affluence n'étant pas moindre. **L'UNSA Semitan** vous demande de limiter au maximum l'utilisation des bus standards sur ces jours.	Nous limiterons l'utilisation des bus standards sur ces jours-là.
93	**CHASSE AUX MICROBES :** **L'UNSA Semitan** demande que soit effectué un nettoyage régulier et approprié des appareils de bureau (Ordinateur, imprimante, téléphone...) pour limiter les agents contaminants et donc les risques de transmission des maladies.	Les téléphones de bureau sont nettoyés 3 fois par semaine par l'agent de nettoyage. Ceci fait partie du nettoyage courant qui regroupe : le nettoyage des sols, des surfaces de bureau accessibles et du vidage des corbeilles. Une opération complémentaire est réalisée tous les semestres sur les téléphones et, avec l'accord du service informatique, les écrans, claviers, souris, tapis de souris et imprimantes qui font l'objet d'un nettoyage complet de toutes les surfaces visibles et accessibles. D'autre part, des dispositions particulières ont été prises pour les postes multi utilisateurs. Nous avons mis à disposition du service consommateur de l'espace Mobilité de commerce et Primil ainsi que du PCC, à l'essai, un flacon pompe de mousse hydroalcoolique désinfectante qui peut être utilisée pour les mains sans rinçage et sur essuie-tout pour désinfecter le matériel. Des flacons individuels de gel hydroalcoolique ont également été mis à la disposition des agents de ces services.
94	**ACCESSIBILITE DES PMR :** Les travaux d'aménagement de quai pour l'accueil des personnes à mobilité réduite se poursuivent doucement. **L'UNSA Semitan** vous demande quels sont les critères de priorisation d'aménagement et quand tous les arrêts du réseau seront traités ? Certains arrêts sont impraticables pour les PMR...	Le réseau compte à ce jour 70% des points d'arrêts accessibles aux PMR. Sur 2350 quais il en reste donc 695, les plus difficiles à réaliser. Malgré l'existence d'une programmation, la période de restriction budgétaire ne permet pas d'avoir une bonne lisibilité sur les aménagements à venir. Sur les quais non accessibles il faut agenouiller le bus. Nous allons recenser les problèmes et les hiérarchiser.
95	**VALORISATION DE LA POLYVALENCE :** La polyvalence génère des points de primes. **L'UNSA Semitan** se demande comment cette polyvalence peut être proratisée en fonction du contrat (80% et 75%) ? Une compétence est pourtant acquise quel que soit le temps de présence.	La polyvalence est payée proportionnellement au pourcentage d'activité.
96	**ALLO JE NE SUIS PAS CONTENT ! :** Les réclamations clients par téléphone sont maintenant prises en compte et donnent lieu à un entretien avec son responsable. **L'UNSA Semitan** souhaite que seules les réclamations écrites et non anonymes provoque un entretien.	La hiérarchie se réserve le droit de voir le salarié pour en discuter et instruire la question. Nous ne répondons au client que lorsqu'il y a une réclamation écrite.
97	**COMBIEN ÇA COUTE ? :** **L'UNSA Semitan** souhaite connaitre le coût des journées « maitrises » et quel est l'objectif économique de ces journées en cette période de restriction ?	Cette question ne relève pas des DP. La Direction fait le choix de rencontrer l'encadrement pour une volonté de cohésion.

98	CA CLOPE OU ÇA VAPOTE ? : **L'UNSA Semitan** vous demande quelle est l'attitude à adopter concernant l'usage de la cigarette électronique dans les véhicules de la Semitan ou dans les locaux de l'entreprise ?	L'utilisation de la cigarette électronique est soumise à la même règlementation que celle de la cigarette normale.
99	DIMINUTION DES CHOIX DE SERVICES A LA DSR : Beaucoup de personnes sont passées de la conduite à la prévention à 100% du fait de l'attractivité des services et plus particulièrement les services avec roulement Soir-Matin et Matin-jour. **L'UNSA Semitan** vous demande pourquoi la direction a supprimé ces services ?	Nous avions 40 places en septembre 2013 pour les agents à 50/50 et 10 places pour les agents à 100% avec une connaissance de leur affectation sur l'année. Pour la rentrée de septembre 2014 nous avons proposé 50 places à 50/50 et 5 places à 100% avec une affectation sur l'année et 5 places avec une partie nuit et l'autre avec des tendances, et cela avec le même nombre de service en production. Ceci a pour effet de modifier le contenu des roulements en respectant les principes retenus sur les décalages des horaires de travail et en offrant plus de places avec une affectation à long terme.
100	DES REUNIONS MENSUELLES AUX SERVICES ADMINISTRATIFS 2.0 : Lors des questions des DP du mois de Décembre, **l'UNSA Semitan** vous avait demandé un rappel sur la nécessité de faire des réunions mensuelles dans les différents services administratifs. L'UNSA Semitan vous demande si cela a réellement été mis en place et combien de réunions ont déjà eu lieu ?	Tous les directeurs font une réunion de service qui varie entre 1 fois par semaine et toutes les 3 semaines. Il appartient ensuite à chaque cadre présent de relayer l'information aux agents de maitrise.
101	DES COUPURES REPAS ALLEGEES : Sur certains services et notamment sur des bus rentrant entre 9H00 et 10H00, nous constatons l'incapacité pour les conducteurs d'avoir leurs coupures. Suite à l'incapacité niveau gestion de les relever et le professionnalisme de ces conducteurs, la majorité se font payer leur coupure. **L'UNSA Semitan** vous demande de faire en sorte que pour les prochains graphicage, ce problème soit résolu en augmentant le temps de parcours HLP ou en rallongeant le temps de pause précédent la coupure repas ?	Nous suivons tous les mois les TS notés par les agents et analysons les raisons afin de prendre en compte pour l'année suivante les modifications à apporter sur les HLP. Il nous faut plus de précisions pour pouvoir traiter.
102	MON «P'TIT INDEX» M'A DIT : **L'UNSA Semitan** vous demande de confirmer le projet de restructuration de type « Index » pour les services techniques. Quel délai et quel contenu ?	Cette question relève du CE et du CHSCT. Nous y réfléchissons.
103	DES ENTRETIENS DIFFICILEMENT PROGRAMMABLES : Afin de faire des économies, l'entreprise demande à la gestion de restreindre fortement la création de services supplémentaires pour la relève des conducteurs devant être vu par leur hiérarchique. Ce qui crée un retard pour les RDG dans la planification de leurs entretiens. **L'UNSA Semitan** attend les propositions de la direction pour résoudre ce problème ?	A ce jour nous n'avons aucune demande de RDG qui a été refusée.
104	CONDUCTEURS MANQUANTS : Lorsqu'il y a des manquants, il serait bon, lorsqu'un bus est garé, de prévenir les conducteurs de sa ligne afin qu'ils prennent leur dispositions, exemple: pas de relève, le conducteur se voit dans l'obligation de continuer jusqu'au prochain terminus pour un retour haut le pied jusqu'au dépôt. Il est mis sous le fait accompli car alerté au dernier moment, la Stan CFTC vous demande d'essayer de faire mieux les prochaines fois.	Parfois nous ne pouvons pas anticiper, car nous découvrons au dernier moment l'absence d'un agent. C'est pourquoi nous rappelons aux agents l'importance de prévenir au plus tôt de leur absence, afin que la gestion organise la relève de l'agent quand cela est possible.

105	**VEHICULES DE LA DSR :** L'état de délabrement des voitures prévention fait peine à voir. Aussi bien extérieurement (pneus lisses, bosses multiples etc....) qu'intérieurement (caches plastiques cassés, dépôt de détritus journaliers etc...). La plupart des signalements concernant la carrosserie notamment ne sont pas effectués. La Stan CFTC vous demande plus de rigueur concernant l'état de notre outil de travail.	Un état des lieux est effectué quotidiennement. Tous les feux fonctionnent, les pneus ont été vérifiés. Ces véhicules sont nettoyés tous les mois, mais les détritus sont le problème de tous. Il appartient à chacun de respecter le matériel qui lui est confié.
106	**CONGES 5 SEMAINES :** Le code du travail dit qu'un salarié a le droit à 5 semaines annuelles de congés du lundi au dimanche. De nombreux salariés n'ont pas 5 semaines entières. Ils ont 4,5 semaines ou 4 semaines + 1 semaine en groupe de jours. Est ce normal ?	Pour la prise de congés, la loi impose seulement 2 semaines consécutives pour le congé principal.
107	**ABSENCE AU PCC :** Le 25 décembre 2014, le régulateur du PCC était en retard, les tramways ne sont pas sortis avant 6h00 du matin, par contre les bus eux sont sortis normalement. La Stan CFTC vous demande ce qui ce serait il passé, si pendant le début de service, jusqu'à l'arrivé du régulateur, il y avait eu un ennui majeur ? A noter que l'inspecteur de garde était injoignable.	Le responsable de permanence de ce jour n'a pas été appelé. Il y a eu une erreur de lecture et la personne qui a été appelée n'était pas de permanence. Nous allons regarder pour basculer le téléphone vers le portatif du RPI.
108	**CONDUCTEURS PROXI PASSANT LE TW :** De plus en plus de conducteurs Proxitan sont désireux de passer l'habilitation tramway, de ce fait ces conducteurs vont partir de ce service en provocant un déficit d'effectif. La Stan CFTC vous demande pourquoi ne trouvez vous pas un compromis pour que ces collègues restent dans le service tout en pratiquant le tramway ? Quelle incompatibilité majeure trouvez-vous dans cette option ?	C'est lié à la complication de l'affectation, et au maintien des compétences. Ils devraient alors faire seulement 50% de Proxitan contre 80% aujourd'hui. De plus, il est plus normal de partager la diversité des missions.
109	**DOTATION AM VS CDX :** Beaucoup de nos collègues nous demande pourquoi les agents de maitrises ont plus de points pour la dotation habillement que les conducteurs ? Useraient ils leurs habits plus que les autres ? La Stan CFTC vous demande s'il n'y a pas un problème d'équité ?	Nous tendons à réduire l'écart.
110	**LIMITATION LIGNE 1 :** La Stan CFTC vous demande si la limitation provisoire a 20km/H entre Moutonnerie et Manufacture voie 1et 2 va devenir permanente?	La mise en conformité de ce carrefour par la pose de panneaux C20c permet de retirer cette limitation provisoire de la vitesse. La levée sera effective semaine 6.
111	**COUPURES SERVICES DES AM :** La Stan CFTC vous demande si les AM (de la DSR, du PCC, les RCS etc...) ont une coupure dans leurs différents services ?	La construction des services AM se fait en fonction des contraintes de services. Il n'y a pas les mêmes obligations que les services de conduite. Pour le PCC et les RCS il n'y a pas de coupure. Pour les agents du DSR, le service est avec coupure.
112	**BPL SUR RAME CAF :** La Stan CFTC vous demande si la modification du BPL ouverture des portes coté droit, sur les rames CAF sera généralisée ?	Cette modification a été demandée par le CHSCT. Aujourd'hui nous avons réalisé la modification sur 5 tramways (384, 385, 386, 390 et 391). Après une première enquête auprès des conducteurs cette modification ne devrait pas être retenue. Cette question est soumise au prochain CHSCT pour validation.
113	**CONGES 2015 :** La Stan CFTC vous demande pourquoi les zones de vacances été ont été élargies du 15 juin au 15 septembre	En raison des 6 semaines de travaux été 2015, nous avons mixé des zones de 3 semaines et maintenu la possibilité de programmer des semaines isolées sur juin et septembre.

114	**SAS DALBY :** La Stan CFTC vous demande où est passé le sas de la salle prise de service Dalby ? L'aubette pour les fumeurs? (prévu sur les plans).	Il a fallu faire des choix budgétaires.
115	**AFFECTATION A MOYEN TERME :** Une conductrice est sur une affectation à moyen terme. Le jeudi 8 janvier 2015, sa journée lui est refusée. Le 7 janvier, son affectation du lendemain a changé et ne correspond plus à ses vœux, la Stan CFTC vous demande de nous expliquer cela ?	Il est difficile de répondre à la question sans savoir de qui il s'agit.
116	**JOURS JOKER :** La Stan CFTC vous demande de nous rappeler les règles pour demander les jours joker et leur validation par les RCS ?	Les conducteurs à 100 % ont le droit à 3 jours du 1er janvier au 31 décembre, sauf dimanche et période été, et samedi durant les vacances scolaires (jours jaunes). Les agents à 50% conduite et 50% DSR bénéficient d'1 jour en conduite et du 2ème au DSR du 1er janvier au 31 décembre sauf dimanche et période été, et samedi durant les vacances scolaires (jours jaunes). Celui-ci permet la validation en priorité sur les autres demandes. La demande doit être formulée entre 15 jours et 4 mois avant. Elle est validée ou refusée selon la disponibilité des places dans les 5 jours qui suivent la réception de la demande du congé. Tous les jours jokers refusés seront enregistrés en jours demandés.
117	**EXTRACTEUR DE FUMEE DANS LES ATELIERS :** La Stan CFTC vous demande quand aura t'on un extracteur de fumée à l'atelier mécanique de Saint Herblain ? L entreprise est elle en conformité avec la loi ?	Les extracteurs seront raccordés au 1er semestre, en attendant des tuyauteries sont à la disposition des agents pour évacuer les gaz vers l'extérieur. Les travaux de toiture commencent le 19 février, les extractions définitives seront branchées lors de ces travaux.
118	**BUS LUCIOLE :** Trop souvent les bus lucioles ne sont pas préparés, le matériel prévu pour la nuit n'est pas à bord. La Stan CFTC vous demande s'il est possible de remédier à cela en n'oubliant pas de mettre le bidon d'eau derrière le siège conducteur et non pas ailleurs car pour une femme cela peut être difficile à faire.	Un rappel sera fait.
119	**SELECTION A TESTS POUR TPI :** La Stan CFTC vous demande si des conducteurs sans habilitation tramway on été sélectionné aux testes pour le poste de TPI ?	idem question 85
120	**PORTE PLANCHETTE SUR BUS :** La Stan CFTC vous informe que les portes planchettes sur les bus équipés de vitres anti agression ne permettent pas de les lire. Avez-vous prévu quelque chose pour y remédier ?	L'emplacement a été validé pour chaque type de véhicule par la commission de validation du CHSCT. Nous rappelons que la lecture de la planchette se fait en station, elle est interdite en roulant.
121	**FORMATION ACIC ET AAP :** Face à la multiplication d'agression avec des armes blanches ou violents, la Stan CFTC vous demande à quand une formation adaptée ?	Afin de prévoir une évolution de cette formation sur la fin d'année 2014, nous avons rencontré la Police Nationale qui dispense une formation en lien aux 'situations'. Une nouvelle réunion est prévue avec la police le 10 mars sur ce sujet.
122	**CONTROLE A LA MONTEE PAR LES EQUIPES D'ACIC :** La Stan CFTC vous demande combien de contrôles à la montée sur plusieurs bus avec plusieurs équipes d'ACIC ont été faite en janvier 2015 ? Si aucune, comptez vous mettre en place cette méthodologie prochainement ou ne plus la faire ?	Il n'y en a pas encore eu en 2015, mais cette méthodologie se pratique toujours et est inscrite dans les modes opératoires.
123	**PV STATIONNEMENT :** La Stan CFTC vous demande où en est le projet d'avoir le système de PV électronique pour les stationnements sur les voies et arrêt de bus ?	C'est en cours, la demande est partie et nous attendons la réponse.

124	**EQUIPE MPA :** La Stan CFTC vous demande si les équipes MPA sont équipés d'un TXP lors de leur intervention MPA sur un bus ?	L'agent de maitrise MPA a toujours un TXP.
125	**PARKING CONDUCTEUR SUR MARCEL PAUL :** La Stan CFTC vous demande où en êtes vous de la réflexion pour les cartes LIBERTAN pour le P+R de Marcel PAUL. Les conducteurs en 2 fois ou du soir qui prennent leur service à St Herblain ont toujours du mal pour se garer.	Cette expérimentation n'est pas envisagée à court terme sur ce P+R.
126	**TTM :** Lors de futures réunions pour présenter les temps de parcours, la STAN Cftc veut voir la construction de ce temps de parcours avec le nombre de tours et les temps de régulation dans le roulement. Actuellement nous ne voyons que l'heure de début et l'heure de fin mais pas le nombre de tours, ni les temps de régulation dans ce service.	Lors des réunions TTM (commission des temps de parcours) nous ne pouvons pas présenter le nombre de tours ou temps de régulation sur les services ou roulement car à ce stade les services ne sont pas encore réalisés. Ce point est ensuite abordé en commission services.
127	**RECUPERATION DE POINTS :** Auparavant avec le DIF un conducteur pouvait faire le stage de récupération de points. Maintenant que le DIF n'existe plus, envisagez-vous une formation qui permettrait aux conducteurs de bénéficier à nouveau de ce type de formation avec son compteur de formation personnelle ?	Le stage de récupération de points ne fait pas partie des listes nationales de formation éligibles au niveau de l'état - la liste de branche n'est pas encore sortie mais cette formation n'étant pas certifiante, diplomante ou qualifiante, il y a peu de chance qu'elle soit retenue au titre du CPF. Maintenant il existe aussi un accord de branche de l'UTP datant du 28 juin 1993 qui invite les entreprises à prévoir des dispositions pour accompagner les conducteurs dans des démarches de récupération de points. Avec la suppression du DIF, nous invitons les conducteurs qui seraient concernés à se rapprocher de leur manager. Ces derniers feront remonter les demandes au service formation qui pourra organiser de stages en fonction des besoins et ce désormais dans le cadre du plan de formation annuel.
128	**DEMANDE D'IDENTITE PAR LA POLICE :** Lorsque la police intervient pour contrôler l'identité d'une personne lors d'un contrôle de titre, celle ci l'embarque et ne rappelle pas pour indiquer l'identité réelle de la personne. Que faire ?	Il y a prise de contact avec le service de quart de la police pour avoir l'identité de l'individu.
129	**CARTE D'ASSERMENTATION ET D'HABILITATION :** En décembre 2014, la STAN Cftc vous avait demandé s'il serait possible que les anciennes cartes d'assermentation et d'habilitation soient au format carte bleue comme les nouvelles données aux nouveaux habilités et assermentés. Où en est votre réflexion ?	C'est possible techniquement mais cela suppose une organisation nécessitant un certain délai, (préparation d'une maquette, pré-impression des cartes et temps de confection).
130	**PROPAGANDE DANS LES VEHICULES :** La Stan CFTC vous demande quel comportement doit adopter le conducteur lorsqu'il y a à bord des bus ou des trams, la diffusion de propagande à caractère politique, syndical ou autre ? S'il y a récidive, que devons nous faire ?	Ces documents doivent être retirés. S'il s'agit de tracts syndicaux de syndicats de la Semitan nous rappelons que cette pratique est illégale et sanctionnable.
131	**CYCLE AVEC DIMANCHE SUPPLEMENTAIRES :** La Stan CFTC vous demande si le cycle avec les dimanches supplémentaires va être reconduit l'année prochaine ? Si oui, sera-t-il adopté définitivement ?	Nous allons reconduire le dispositif pour la rentrée prochaine. Une réflexion est menée pour la rentrée 2016 (groupe de travail en cours).

132	**MEMBRES DES GROUPES DE TRAVAIL :** La Stan CFTC vous demande s'il est possible de porter à notre connaissance la composition des différents groupes de travail ?	Chaque syndicat est destinataire des relèves et est donc informé. Pour les salariés cela peut être mis sur Résonance. Nous regardons.
133	**JOURS ACCORDES :** La Stan CFTC relève la validation à l'avance de jours demandés par les conducteurs, merci aux RCS. Cependant, sur SHX c'est encore assez timide.	Les validations se font en fonction de l'antériorité des demandes et conjointement avec les 3 UP.
134	**PLACE DE PARKING DANS LE DEPOT MARCEL PAUL :** La Stan Cftc vous demande que la place de parking occupé par le véhicule LIBELLULE dont se sert la mairie d'Orvault soit parqué dans l'enceinte technique de la ville d'Orvault vu l'utilisation de ce véhicule le mardi et le jeudi. Cette voiture est comme une place ventouse pour un véhicule qui roule très peu et est toujours stationnés sur un parking salarié.	Nous allons la déplacer.
135	**PLACE DE PARKING DEPOT DE MARCEL PAUL :** Serait-il possible de mettre la place Handicapé sur la place qui se trouve devant le PCR de St Herblain qui n'est pas occupé. Les véhicules de PROXITAN ou de prévention se garant près du vestiaire GSF.	Nous allons regarder.
136	**PASSAGES PIETONS JUMELES AVEC UNE PISTE CYCLABLE :** La CGT vous demande de vous rapprocher de Nantes Métropole pour obtenir le mode d'emploi de ces nouveaux aménagements, expliquant ainsi la conduite à tenir à l'approche de ces infrastructures.	Quand des traversées cyclables sont associées à des traversées piétonnes sur la plate-forme tramway, l'ensemble des usagers piétons et vélos doivent se conformer aux R25.
137	**PICTOGRAMME LOGE TRAMWAY :** La CGT vous demande d'afficher un pictogramme « ne pas parler au conducteur » au niveau de la loge Tramway, comme c'est le cas dans les bus.	Selon les consignes, la porte de loge est fermée.
138	**ACCOMPAGNEMENT REPRISE DE CONDUITE :** Un conducteur détaché pendant trois mois, a demandé un accompagnement à sa reprise de conduite, qui lui a été refusé. La CGT vous demande de définir les règles pour bénéficier de cet accompagnement.	Il ne semble pas incohérent de satisfaire sa demande. Un rappel sera fait.
139	**PORTE MANTEAUX :** Serait-il possible de mettre des portes manteaux à Dalby permettant ainsi de faire sécher les vêtements de pluie ?	Nous avons un porte manteau dans la salle réfectoire de la prise de service de Dalby, et nous allons en mettre un second dans le vestiaire des conducteurs, car nous n'avons pas beaucoup de place disponible dans la salle même de prise de service.
140	**FEUILLE DE SERVICE DALBY-LE BELE :** Le week-end, la feuille de service à Dalby et au Bêle est absente. La CGT vous demande d'y remédier, et de vous assurer de sa parution.	Cela devrait être fait, nous allons regarder.
141	**SAMEDI 21 FEVRIER :** Quelles sont les dispositions mises en place pour samedi 21 février 2015, jour de commémoration des mouvements de protestation anti-aéroport ?	Il n'y aura pas de présence à Commerce, mais il reste à définir les horaires pour le BRIF et l'espace mobilité. Les prises de service du DSR s'effectueront à Dalby.

142	**RENTREE HLP LIGNE 1 :** Lorsque des rentrées HLP de F.Mitterand, à Chantiers navals en voie 1, il n y a toujours pas de détection en boucle courte, il faut donc appeler le PCC pour passer avec les consignes. Malgré les multiples signalements le problème persiste. Attendez-vous qu'il y ait un accident pour traiter le problème ?	Le problème est résolu.
143	**BUS HYBRIDES, PASSAGE A LA POMPE :** Au dépôt du bêle, il n y a pas de marquage au sol pour le point d'arrêt des bus hybrides à la pompe. Pouvez-vous en créer un, ce qui éviterait de faire une marche arrière au cas où nous sommes mal placés ?	Un trait a été marqué pour les cases 801, 802, 803 au niveau du point d'arrêt.
144	**HALUCHERE :** Les séchoirs à mains chez les hommes et les femmes sont inutiles car ils fonctionnent très mal depuis leur mise en service. Pouvez-vous installer un distributeur de papier à la place afin que les toilettes ne soient pas inondés à chaque fois que nous nous lavons les mains ?	Nous allons demander une vérification du fonctionnement.
145	**TITRE DE TRANSPORT DU DIMANCHE :** La CGT vous demande de communiquer par voie de presse la fin de l'accompagnement gratuit sur les abonnements, afin d'éviter toute ambigüité.	Communiquer dans la presse n'est pas envisageable, puisque cela relancerait la notoriété d'une tolérance, connue à ce jour d'un nombre restreint de clients abonnés, et qui vient justement d'être abondonnée.
146	**SOCIETE MERLING :** La CGT vous demande si vous trouvez normal que la société Merling jette les sandwiches et les produits qui arrivent en limite de date de consommation ? Ne peut-elle pas les donner à des associations pour qu'ils soient distribués le soir plutôt que de les jeter ?	Dans le cadre d'une démarche environnementale, la Sté Merling mène une étude sur la reprise des produits périmés (confiseries, boites, produits frais). Le règlement impose une valorisation des déchets alimentaires en bio déchets via un prestataire agréé ou une association ayant un agrément DDPP (service vétérinaire). La reprise des produits alimentaires via des associations présente plusieurs contraintes. Les produits frais doivent être repris le jour de la DLC et non à J+1 et un volume minimum est fixé, or à ce jour le taux de perte est inférieur à ce volume. Soucieux de la perte de produits alimentaires, la Sté Merling étudie les différentes filières possibles dans des conditions adéquates et réalisables.
147	**DONNEES PERSONNELLES SUR RESONANCE :** La CGT vous demande s'il serait possible techniquement pour chaque salarié de pouvoir modifier ses données personnelles via résonance afin que les mises à jour soit exactes et faites rapidement.	Ce n'est techniquement pas possible (il n'existe pas de zone de saisie dans résonance).
148	**PERSONNALITES EN DEPLACEMENT SUR NANTES :** Aucune communication entre la police et le PCC, ce qui a pour cause de mettre les conducteurs dans des situations d'incompréhension lors des déplacements de ministre ou autre sur l'agglomération et le centre. Les conducteurs se voient stoppés par la police n'importe où pour laissez passer nos chers ministres et à aucun moment on ne redonne l'autorisation de repartir, on laisse les conducteurs sans information ! La CGT vous demande si cela est normal ?	Nous avions l'information de la présence de la police mais pour des raisons de sécurité, la police ne nous a pas transmis ni le lieu ni les horaires. Le PCC n'a pas plus d'information.
149	**SECURITE BATIMENT SOCIAL :** Après avoir interpellé des individus extérieurs à la Semitan sur le toit du bâtiment social, la CGT vous demande de mettre des informations à l'extérieur comme « bâtiment sur surveillance vidéo » et de sécuriser celui-ci.	Il est possible effectivement de se rendre sur le toit par l'escalier en colimaçon. Nous allons coller une affiche couleur rouge écrit blanc "locaux sous vidéosurveillance", afin de dissuader les intrus qui pourraient pénétrer dans le bâtiment social.

150	**ARRET PICASSO :** La CGT vous demande d'employer les grands moyens, et mettre des contrôleurs avec la prévention afin de maîtriser le flux des élèves qui sortent du collège. En effet, nous assistons à des scènes hallucinantes dues au comportement des élèves : les agents de prévention se font insulter (« rien à foutre de tes amendes »), et cela se reproduit tous les jours ! Il est temps que vous preniez des sanctions envers ces personnes.	Nous n'avons pas de retour des agents concernant cette problématique. Des actions sont régulièrement menées avec la médiation. Nous voyons pour programmer certaines actions de contrôle.
151	**ARRET SOPHIE TREBUCHET, LIGNE C1 11 ET 12, VERS HALUCHERE, PERRAY, ET JULES VERNE :** Le stationnement anarchique fait par les véhicules des ouvriers rend le passage des bus de plus en plus difficile. De plus s'il y a un fauteuil roulant à l'arrêt, il est impossible de le prendre en charge ! Qu'est ce que la direction compte faire. Déplacement de l'arrêt à 30 mètres ? Demandez aux ouvriers de mieux stationner !	On va aller voir pour des verbalisations.
152	**POUBELLES DU BELE :** Depuis quelques temps, environ un mois, la poubelle extérieure du dépôt n'est pas toujours vidée en semaine. Plein de mégots, plein de papiers, ça fait sale ! Que se passe-t-il avec GSF ?	Ce sera pris en compte par GSF.
153	**REFECTOIRE ATELIER TRAMWAY :** La CFDT vous demande l'installation d'un four micro-onde supplémentaire dans le réfectoire TW.	Cela parait difficile, les locaux viennent d'être rénovés et chaque appareil à un espace bien précis, nous avons déjà à disposition 4 plaques électriques, 2 réfrigérateurs, 3 fours, et 2 micro-ondes. Nous avons donc un nombre conséquent d'appareils à disposition.
154	**TERMINUS BASSE-INDRE LIGNE 73 :** La CFDT vous demande de faire une information conducteur afin d'indiquer la localisation des toilettes publiques au terminus de Basse-Indre.	Une info sera faite en salle prise de service.
155	**IDENTIFICATION AM REGULATEUR :** Suite à votre réponse du mois de janvier la CFDT souhaite savoir comment un conducteur peut identifier un AM régulateur si le trombinoscope n'est pas mis à jour chaque matin et cela dans toutes les salles de prise de service ?	On regarde l'automatisation de cette demande. Si ce n'est pas possible, nous ne ferons pas de mise à jour tous les jours.
156	**CHARTE DE LA LAÏCITE :** La CFDT vous demande d'afficher la charte de la laïcité dans chaque salle de prise de service.	Elles sont prêtes nous diffusons l'affichage.
157	**EGALITE DEVANT L'INFORMATION RH :** Pour avoir une égalité d'information des salariés sur l'affichage RH, (proposition jours congés, semaine de congés vacante, services laissés libres au mini reclassement...) la CFDT vous demande mettre en place une information sur résonance? Selon l'endroit où se trouve le salarié, prise de service hors dépôt, 50/50 prévention ou ACIC, le salarié n'a pas forcement l'information. Maintenant avec les smartphones le salarié peut avoir accès à ces informations sur résonance.	Concernant les demandes de jours isolés ou semaines de congés, il est compliqué de communiquer sur le nombre de places disponibles via Résonance du fait de l'évolution permanente des demandes. Pour le Mini reclassement nous allons voir pour l'année prochaine s'il est possible d'utiliser Résonance pour informer l'ensemble des agents.
158	**DEMATERIALISATION DES TICKETS RESTO :** La CFDT vous demande en êtes vous de votre réflexion sur la dématérialisation des tickets resto ?	Nous irons vers cette dématérialisation, toutefois, nous attendons un peu son développement auprès des restaurants.

159	**TOILETTES AUX TERMINUS SUR TOUTES LES LIGNES :** La CFDT en fait un cheval de bataille. Désormais chaque mois, nous voulons qu'il soit fait un point étape sur la mise en place de WC en terminus. Exemple, où en êtes-vous de la promesse du mois dernier concernant le BD de La Baule ligne C3. La mise en place des 3 WC mobiles est elle réalisée ?	Les 3 WC ont été réceptionnés le 30/01/15 en usine, la livraison est prévue début mars après obtention des autorisations des mairies.
160	**FORMATIONS ENTRETIEN RAMES CAF :** La CFDT s'inquiète du nombre croissant des pannes importantes sur les rames CAF arrivées en 2012, et de l'avenir de leur maintenance. Après les heures d'information "découverte" et non de formation, dispensées à l'arrivée des tramways, - aucune prise en compte des remarques faites alors n'a eu lieu, - aucun retour des responsables d'époque sur ce sujet, PLQ 12-08, - aucune formation constructeur approfondie sur les différents systèmes, - aucune formation niveau 2 et 3 sur les nombreux logiciels et complexes du tramway par les constructeurs (système traction, IHM, réseau, ...)Les documents techniques sont souvent en anglais voir en espagnol, et tous ne sont pas à jour. Il n'y a pratiquement aucun de matériel de rechange pour ces tramways au magasin. Le personnel CAF est parti depuis cet été. Depuis, les pannes complexes s'accumulent avec beaucoup de temps passée par différents intervenants des services techniques qui font ce qu'ils peuvent avec le peu qu'ils ont reçu. Comment en est-on arrivé là? Que comptez-vous faire pour améliorer cette situation dans l'immédiat et à postériori?Quels seront les plans de formation, s'il y en a, sous quel délai, par qui seront-elles faites, à qui seront-elles dispensées?	A aujourd'hui nous avons toujours dépanné les tramways CAF avec nos propres agents. Concernant les pièces détachées, nous commençons à les recevoir et l'installation du magasin de la maintenance de proximité de Dalby sera réalisée au plus vite. Nous avons toute la documentation en français. Le meilleur apprentissage est bien souvent la découverte par soi-même tout en étant aidé par les assistants techniques. Cependant nous avons prévu un plan de formation 2015 très orienté sur le véhicule CAF.
161	**ARRETS ANATOLE FRANCE (LIGNES C6-54-26):** La CFDT vous demande d'aménager les arrêts de la Place Anatole France avec Trottoirs adaptés.	La demande a déjà été formulée à Nantes Métropole dans le cadre d'une étude de la refonte globale de la place. Les restrictions de budget que l'on connait ont gelé le projet. Nous allons reformuler une demande à Nantes Métropole juste pour les quais.
162	**PLACE FOCH LIGNE C6 :** Sur la C6, après l'arrêt Foch cathédrale dans le sens Hermeland, il existe un couloir de bus parallèle au quai de la ligne 4. La CFDT vous demande de faire respecter ce couloir.	Ce couloir ne correspond pas à une demande pour l'exploitation de la C6 et semble effectivement inapproprié... Il s'agit d'un arrêt pour les cars Lila.
163	**ACCES AUX VEHICULES SEMITAN :** La CFDT vous demande quelles sont les consignes de la Semitan au sujet des personnes pénétrant à bord des véhicules avec le visage dissimulé.	Le contrôle relève de la police. Si la personne est en règle on la laisse monter. En cas de contrôle, on demande à dévoiler le visage, et en cas de refus, alors on appelle la police .
164	**MAIRIE DE DOULON LIGNE 1 :** Comme chaque année de nombreux comportements dangereux ont lieu lors des sorties des cours, la CFDT vous demande d'intervenir auprès des personnes concernées avant qu'un accident dramatique ne vienne endeuiller ce passage accidentogène.	Pour le moment, il n'est pas question de déplacer la station. La seule chose qu'on peut faire c'est de l'information. Pour information, depuis la rentrée, 12 sorties scolaires ont été réalisées. Une nouvelle demande est programmée pour février.

165	**SEMAINES DE CONGES :** Au dépôt du Bêle un conducteur s'est vu refuser, en cinquième semaine la semaine 51, le 26 janvier un affichage propose des places pour la semaine 51. La CFDT vous demande d'expliquer ce « disfonctionnement ».	C'est la semaine 52 qui lui a été refusée et non la semaine 51. Sa demande en date du 27 janvier pour la semaine 51 a été validée.
166	**LIGNE C7 :** La CFDT souhaite connaître les résultats de l'expérimentation sur la suppression des sens interdits temporaires dans la traversée de Sainte-Luce et de Thouaré sur Loire.	Ce sujet a été abordé au CE de janvier 2015. En exploitation, il n'y a pas de différence notable, tout au plus quelques secondes.
167	**SITUATION DEGRADEE PLACE FOCH LIGNE 4 BUSWAY :** En cas de situation dégradée place Foch, avec un seul quai accessible, la CFDT souhaite connaître les consignes pour la descente et la montée des voyageurs lorsque plusieurs Busway s'accumulent ?	Le paragraphe 3.4 des Consignes Spécifiques d'Exploitation indique que si les deux quais sont occupés alors la descente voyageurs peut se faire devant le cours St André (pas aménagé pour la descente), le conducteur attend ensuite qu'un des quais se libère pour réaliser les montées.
168	**AFFICHAGE COMMERCE :** La CFDT souhaite savoir qui est chargé de l'affichage des notes de service dans le local de commerce ? Avant « INDEX » cette tache revenait à R1.	C'est le DSR qui affiche.
169	**R 24 MICHELET :** La durée excessive d'allumage des feux R 24 du carrefour des boulevards Michelet/Orrion/Orieux pénalise les lignes 23 et 70, la CFDT vous demande de vous rapprocher de NM afin de diminuer cette durée.	Ce temps d'allumage des R24 actuel est normal car ce carrefour n'est pas encore équipé du nouveau fonctionnel qui permet de l'optimiser. Des travaux de sécurisation du carrefour avec mise en place de ce nouveau fonctionnel plus SAC devraient avoir lieu d'ici deux ans.
170	**SAMEDIS ET DIMANCHES TRAVAILLES :** L'octroi des samedis et dimanches demandés se fait en fonction des samedis et dimanches travaillés. La CFDT vous demande si ce calcul se fait par dépôt, ou sur l'ensemble des dépôts ?	La validation des jours isolés sur le samedi et dimanche se fait en prenant en compte l'ensemble des demandes des 3 UP et en fonction du nombre d'assureurs pouvant changer de dépôt.
171	**PROTECTION DE SOI :** La CFDT vous fait remarquer que depuis 2013, des agents DSR n'ont pas eu la formation « Protection de soi » prévue dans le cursus de formation.	Idem question 121
172	**ARRETS « VAUCANSON » :** La CFDT vous demande à nouveau, de faire le nécessaire auprès de NM, pour aménager sérieusement les 2 arrêts « Vaucanson ». A ces arrêts, le stationnement des voitures nous empêchent de bien accoster !	Nous avons formulé cette demande plusieurs fois. Nous réitérons.
173	**REGULARISATION DES CFC :** La CFDT vous rappelle que les agents concernés attendent toujours le courrier expliquant l'actualisation de leur CFC en 2013 et 2014.	Un courrier sera adressé à chaque personne concernée indiquant le nombre de jours CFC pris en 2014.
174	**RAMES CAF :** La CFDT souhaite connaître dans le détail les améliorations en « test » sur les rames CAF à ce jour.	Les améliorations en "test" du côté exploitation sont : - le déplacement du bouton de déverrouillage droit, du bouton de l'appel de phare et du bouton d'ouverture forcée. - le store frontal abaissé de 10 cm afin de laisser passer l'air conditionné vers le pare-brise. - amélioration du fonctionnement de la climatisation de la cabine (chauffage aux pieds). Il y a des modifications qui restent à déployer: Amélioration du niveau sonore des climatisations de la cabine

175	**ATELIER TRENTEMOULT :** La CFDT veut savoir comment vous réorganiserez la gestion de l'atelier de TTX suite au départ de J.M. Loirat	En attendant une réflexion plus globale sur l'organisation de la maintenance de proximité, nous recrutons un agent ordonnancement à TTX, et A. Karzazi assurera le management des 2 garages.
176	**ADMINISTRATIFS :** La CFDT demande où en est l'application du déroulement de carrière des administratifs conformément à l'accord NAO 2013 ?	La pesée des postes n'est pas terminée. Un point a été fait sur le respect de l'augmentation de 2 points quand le salarié n'a pas eu d'augmentation dans les 6 ans (plus ou moins 2 ans).
177	**CANDIDATURE INTERNE TECHNICIEN PREVENTION INTERVENTION :** La CFDT vous demande de clarifier l'appel à candidature TPI. L'habilitation TW est elle exigée au moment de l'appel à candidature ?	idem 85

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Délégué Syndical, l'expression de nos meilleures salutations.

Sylvie DENIS
Directrice des Ressources Humaines

P.O